



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Dossier à déposer en mairie

AU PLUS TARD LE VENDREDI 1er JUILLET 2022

Le lundi : 8h30-12h/13h30-16h30
Le mardi et jeudi : 8h30-12h
Le vendredi : 8h30-12h/13h30-16h30

Tout dossier incomplet sera refusé.

Liste des pièces à fournir

- **3 photos d'identité** par enfant. (1 pour chaque fiche de liaison).
- **fiche de renseignements** remplie et signée.
- **fiche sanitaire de liaison** remplie et signée + **copie pages vaccinations du carnet de santé.**
- **fiche de liaison centre aéré** remplie et signée.
- **attestation CAF** quotient familial à jour.
- **attestation d'assurance extrascolaire responsabilité civile** garantissant les dommages qu'ils pourraient causer à autrui (responsabilité civile) et les dommages qu'ils pourraient subir eux-mêmes (individuelle accident).
A fournir avant le 15/09.
- **Dernière page du règlement intérieur** signée avec **planning des jours** rempli.



Commune de Villelaure
Service périscolaire et extrascolaire
mairieperisco@villelaure.fr